



SAINT-PROUANT

**Réunion du Conseil Municipal
Le Lundi 07 Septembre 2020
à 20h30
à la Salle du Petit Lundi**

Ordre du jour :

- Décisions prises par le Maire
- Représentation de la commune au comité territorial de l'énergie du Pays de Chantonnay en vue de l'élection des délégués au comité syndical du Sydev
- Désignation des représentants de la commune de St Prouant à la société anonyme publique locale « Agence de services aux collectivités locales de Vendée » (ASCLV)
- Signature d'une convention de publication de données ouvertes avec Géo Vendée et la communauté de communes du Pays de Chantonnay
- Constitution de la Commission d'appel d'offres (annule et remplace la délibération n° 39/2020)
- Covid 19 : remboursement des arrhes des locations de salles
- Rapport annuel 2019 de Véolia Eau

Questions diverses :

**Le Maire.
Y.Soulard**

**En effet, en vertu des circonstances exceptionnelles actuelles et des risques sanitaires, le conseil municipal devra se réunir dans une salle permettant le respect des consignes sanitaires ministérielles.
Dans ce cadre et comme le permet l'article L2121-7 du CGCT, le conseil municipal se déroulera Salle du Petit Lundi, 2 Impasse du Petit Lundi.**

Mairie de Saint-Prouant
1, Place de la Mairie
85110 - SAINT-PROUANT

Tél : 02.51.66.40.60
@ : mairie@saintprouant.fr
www.saintprouant.fr